

## **Soutien pour les salons/cafés littéraires**

### **Critères d'attribution :**

La Commission cantonale des activités culturelles, sous-commission « littérature », soutient les projets destinés à mieux faire connaître la littérature auprès du grand public et pour favoriser les rencontres entre les auteurs et les lecteurs. A cet effet, elle a libéré un fonds pour soutenir les initiatives privées.

Pour pouvoir obtenir un soutien, les porteurs de projet doivent démontrer que leur projet :

- Est organisé de manière régulière et sur la durée
- Bénéficie de soutiens (financiers et en nature) sur le plan local, en particulier des collectivités publiques
- Que le lieu de rencontre est un lieu public accessible à tous (sauf les bibliothèques de lecture publique ou les centres de documentation qui ne sont pas concernés par ces aides)
- Que les auteurs invités sont rémunérés et bénéficient d'un contrat
- Que les manifestations sont annoncées publiquement

Une aide annuelle de Fr. 2'000.- à 5'000.- au maximum peut être allouée par projet après examen de la demande.